

Formation de bénévole à l'accompagnement de personnes gravement malade et/ou en fin de vie et de leurs proches en deuil

Bénévolat

Le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré, sans toucher de rémunération au sens monétaire du terme, dans une action au service d'un tiers ou de la communauté.

Le bénévolat est l'engagement libre et gratuit de personnes qui agissent, pour d'autres ou pour l'intérêt collectif, dans une structure débordant celle de la simple entraide familiale ou amicale. Charte du bénévolat - Luxembourg

La mission des bénévoles de Omega 90 comprend essentiellement l'accompagnement, l'écoute active et la présence auprès de personnes gravement malades et / ou en fin de vie et de leurs proches en deuil, que ce soit à domicile ou en institution, en accord avec la personne concernées et le cas échéant avec les proches respectivement avec l'équipe multidisciplinaire en institution.

Soins palliatifs

Les soins palliatifs consistent en une approche visant à améliorer la qualité de vie des patients et de leurs familles face aux problèmes associés à une maladie menaçant la vie. À travers une identification précoce et une évaluation précise, la souffrance peut être prévenue ou soulagée, et ceci par le traitement de la douleur et d'autres problèmes d'ordre physique, en tenant compte des aspects psycho-sociaux et spirituels de la personne. Traduction libre de la définition de l'OMS 2002

La formation au bénévolat de Omega 90 comprend au moins 165 heures :

- cours théoriques et travaux en groupe
- travaux écrits d'autoévaluation
- stage pratique avec un bénévole expérimenté
- supervision

La formation est dispensée les weekends, les supervisions ont lieu en semaine dans la soirée.

Objectifs de la formation

Par rapport à son bénévolat

Le bénévole

- accepte les objectifs et les principes de Omega 90,
- connaît les valeurs de Omega 90,
- connaît la structure et le fonctionnement de Omega 90 et peut les situer dans le cadre des organisations nationales,
- se sent responsable et solidaire de la promotion et du développement de Omega 90,
- respecte les règles de la confidentialité envers les personnes et les institutions,
- agit avec sérieux, discrétion et régularité durant son engagement bénévole,
- collabore dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et salariés.

Par rapport à la personne concernée

Le bénévole

- possède des connaissances sur les besoins de la personne en fin de vie,
- accompagne la personne lors de l'évolution de la maladie jusqu'à la mort,
- pressent les problèmes qui pourraient survenir au niveau psycho-social et spirituel,
- perçoit la présence de symptômes pénibles et de la douleur, les transmet à l'équipe soignante,
- connaît et respecte les règles élémentaires d'hygiène hospitalière.

Par rapport à la personne concernée et ses proches

Le bénévole

- est à l'écoute de la personne concernée et de ses proches,
- connaît et identifie l'impact d'une maladie grave au sein de la famille et des proches,
- identifie les moyens de soutien appropriés pour aider les proches à faire face aux événements dans cette période d'incertitude et de changement qu'il traverse,
- comprend les réactions liées aux processus normaux de deuil et de perte, comme les conflits intrafamiliaux,
- accompagne les proches endeuillés après le décès de la personne concernée en permettant l'expression des émotions et en fournissant de l'aide par rapport aux formalités à effectuer, en cas de nécessité,
- reconnaît la nécessité d'entretiens de famille, individuels ou en groupe, et en informe les professionnels compétents dans la matière, si la situation l'exige,
- conseille et soutient la personne concernée et ses proches face aux situations complexes, comme par exemple des rituels religieux ou des coutumes spécifiques, selon les besoins.

Par rapport à l'équipe interdisciplinaire

Le bénévole

- identifie clairement les rôles de chacun des membres de l'équipe et les respecte,
- reconnaît et articule son propre rôle pour contribuer à l'interdisciplinarité,
- partage ses observations par rapport aux besoins des personnes concernées et des proches si nécessaire,
- connaît les critères de transmission des informations,
- participe à la réflexion de l'équipe.

Par rapport au travail sur soi – self-awareness – et à l'éthique

Le bénévole

- identifie son champ de valeurs, celui des autres et les distingue dans les interactions,
- sait que l'accompagnement de personnes en fin de vie nécessite un développement personnel,
- comprend les notions de respect, d'autonomie, de dignité et de qualité de vie,
- fait preuve de réflexivité dans le respect de lui même et d'autrui,
- évite la projection de ses propres besoins et désirs,
- identifie et tient compte des différents modes d'adaptation des personnes soignées et des proches,
- reconnaît l'impact du stress sur son bien-être et sur sa pratique bénévole,
- connaît et utilise ses ressources pour maintenir ou retrouver son équilibre physique et psychique,
- utilise la supervision comme un des moyens d'évolution personnelle.

Par rapport à la mort dans la société et les soins palliatifs dans le système de santé

Le bénévole

- comprend les tabous de la société autour de la mort et la perception de la société quant au mourir et à la mort,
- connaît les différentes organisations nationales œuvrant dans le domaine des soins palliatifs.

Par rapport à la formation en soins palliatifs

Le bénévole

- suit régulièrement les cours de la formation entamée,
- effectue une période de pratique bénévole faisant partie intégrante de la formation,
- reconnaît l'importance d'une formation continue régulière,
- participe régulièrement aux supervisions en relation avec le bénévolat
- remet régulièrement ses travaux écrits d'auto-évaluation.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Analyse d'incidents critiques, de documents écrits ou audiovisuels
- Travaux de groupe
- Jeux de rôle
- Exercices pratiques
- Partage et analyse d'expériences et de vécus
- Stages pratiques dans deux milieux différents
- Travaux personnels écrits d'autoévaluation
- Supervisions

Contenus de la formation

- Le bénévolat
- Gestion du temps et des rôles
- Définition des soins palliatifs OMS
- Développement des soins palliatifs en Europe et au Luxembourg, différences entre les structures de soins palliatifs existantes
- Principes éthiques, valeurs sociétales et personnelles
- Législation luxembourgeoise et directive anticipée
- La communication verbale et non verbale
- Le processus du mourir : les émotions de la personne en fin de vie, de ses proches, du bénévole
- Le deuil et l'accompagnement du deuil
- Le temps de l'écluse, les formalités et les rituels
- La personne âgée
- La personne avec démence
- La spiritualité en fin de vie
- Explication de certains symptômes en fin de vie
- Introduction à certaines méthodes complémentaires, comme p.ex. l'aromatologie, le toucher relationnel, la réflexologie
- Principes de base d'hygiène

Stage pratique

Le stage pratique a une durée de 20 heures. Il a lieu de préférence dans deux structures différentes et il est organisé par Omega 90. Le futur bénévole est accompagné en stage par un bénévole expérimenté en collaboration avec la responsable du bénévolat de Omega 90.

Certification

La formation se termine par une évaluation personnelle obligatoire, après le stage pratique. Cette évaluation est faite par deux membres du personnel de Omega 90 ensemble avec le candidat. Elle consiste en l'analyse du développement des capacités et attitudes du candidat tout au long de la formation.

Le candidat qui remplit toutes les conditions pour exercer un bénévolat pour le compte de Omega 90 aura droit au certificat : « Accompagnant bénévole de personnes malades et en fin de vie et de leurs proches »